



Clercs progressistes et néonationalisme acadien, 1966-1982

Philippe Volpé

Volume 81, numéro 1-2, 2015

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1033255ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1033255ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Société canadienne d'histoire de l'Église catholique

ISSN

1193-199X (imprimé)

1920-6267 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Volpé, P. (2015). Clercs progressistes et néonationalisme acadien, 1966-1982. *Études d'histoire religieuse*, 81(1-2), 103-122. <https://doi.org/10.7202/1033255ar>

Résumé de l'article

La période de « modernisation institutionnelle » et d'élaboration du néonationalisme acadien qu'est celle des années 1960-1980 a jusqu'ici été présentée dans l'historiographie comme celle d'une sécularisation de la référence acadienne et du corps militant. Une telle simplification fausse toutefois le portrait d'ensemble. Par l'étude d'associations et de mouvements constituant le creuset idéologique du néonationalisme acadien, l'auteur met en évidence l'apport non négligeable de clercs à la modulation de la référence acadienne et à ses mobilisations. Des fondements personalistes du néonationalisme acadien au moment autonomiste, en passant par le moment des luttes socioéconomiques, il montre qu'un important nombre de clercs, revoyant leur philosophie chrétienne qu'ils croisent à des idées progressistes, y prennent part au point d'en devenir, dans certains cas, les chefs de file.

Clercs progressistes et néonationalisme acadien, 1966-1982¹

Philippe Volpé²

Résumé : La période de « modernisation institutionnelle » et d'élaboration du néonationalisme acadien qu'est celle des années 1960-1980 a jusqu'ici été présentée dans l'historiographie comme celle d'une sécularisation de la référence acadienne et du corps militant. Une telle simplification fausse toutefois le portrait d'ensemble. Par l'étude d'associations et de mouvements constituant le creuset idéologique du néonationalisme acadien, l'auteur met en évidence l'apport non négligeable de clercs à la modulation de la référence acadienne et à ses mobilisations. Des fondements personalistes du néonationalisme acadien au moment autonomiste, en passant par le moment des luttes socioéconomiques, il montre qu'un important nombre de clercs, revoyant leur philosophie chrétienne qu'ils croisent à des idées progressistes, y prennent part au point d'en devenir, dans certains cas, les chefs de file.

Abstract : *The period of “institutional modernization” and definition of Acadian neonationalism (1960-1980) has so far been presented in historiography as the moment of secularisation of the Acadian reference and its actors. However, such statement simplifies the complexity of the moment. By the study of associations and movements constituting the ideological melting pot of Acadian neonationalism, the author highlights the significant contribution of clerics to the modulation of Acadian reference and its mobilizations. From the personalist foundations of Acadian neonationalism to the autonomist moment, passing by the moment of socioeconomic struggles, he shows that a significant number of clerics, reviewing their Christian philosophy at the light of progressive ideas, engage themselves at the point of becoming the leaders of some associations and movements.*

Au cours des années 1960-1970, la référence acadienne mute. Le pouvoir acadien institutionnalisé par les corps intermédiaires de l'Église catholique durant la première moitié du XX^e siècle glisse progressivement vers l'État.

1. Dans cet article, il est seulement question de l'Acadie du Nouveau-Brunswick, soit le lieu où se déploie le plus le néonationalisme acadien.

2. Doctorant en histoire à l'Université d'Ottawa, l'auteur bénéficie d'un soutien financier du CRSH.

L'acadianité en vient, à la suite d'une brève affirmation réformiste-libérale, à constituer ce que nous nommons aujourd'hui le néonationalisme acadien. Comme le souligne le sociologue Julien Massicotte, cette « modernisation institutionnelle » entraîne une sécularisation de la référence : « [I]a question acadienne serait une affaire d'État et non plus de clergé³. » Nombre de chercheurs l'ont noté, durant la période, le corps militant se laïcise et la classe estudiantine en gestation condamne le « sentimentalisme religieux » du nationalisme dit « traditionnel » qu'elle tient pour responsable des maux de la société acadienne⁴. Dans ce contexte, l'élévation de l'abbé Armand Plourde comme candidat vedette, voire comme figure emblématique, du Parti acadien (PA), ne peut sembler être qu'une paradoxale exception. Il n'y a pourtant rien de plus faux. En témoigne notamment le PA qui regroupe plusieurs clercs parmi ses membres, qui présente près de 20 % de religieux comme candidat en lice à l'élection de 1978⁵ et qui a pour un temps sœur Lucie Losier comme vice-présidente et père Donatien Gaudet comme président.

S'ils passent inaperçus comme religieux et religieuses parce qu'ils s'identifient moins à leur congrégation ou à leur cure ou encore parce qu'ils troquent la chemise à col romain pour le veston et la cravate et le voile pour des « vêtements contemporains »⁶, un nombre important de ces clercs progressistes ne sont pas pour le moins engagés dans les luttes et les débats néonationalistes. Non imperméables aux idées en vogue à l'époque, plusieurs religieux en Acadie revoient leur philosophie chrétienne en croisant à leur lecture progressiste de décrets conciliaires et de certaines encycliques du pape Paul VI des idées empruntées aux mouvements socialiste, communiste, tiers-mondiste, des droits civiques, de la contre-culture et de la théologie de la libération. Rien à voir avec les aumôniers de type moralisateur de certaines associations catholiques d'antan, ces clercs qui cherchent à poursuivre leur sacerdoce en prenant part aux luttes de leur communauté, deviennent, dans bien des cas, les chefs de file d'associations et de mouvements néonationalistes.

3. Julien MASSICOTTE, *L'Acadie du progrès et du désenchantement, 1960-1994*, thèse de doctorat (histoire), Université Laval, Québec, 2011, p. 175.

4. Joel BELLIVEAU, *Le « moment 68 » et la réinvention de l'Acadie*, Ottawa, Presses de l'Université d'Ottawa, 2014, chapitres 3-4 ; Michelle LANDRY, *La question du politique en Acadie. Les transformations de l'organisation sociopolitique des Acadiens du Nouveau-Brunswick*, thèse de doctorat (sociologie), Université Laval, Québec, 2011, chapitres 4-5.

5. Il s'agit de l'abbé Armand Plourde, du père Donatien Gaudet, de sœur Lucie Losier et du prêtre-marié Henri-Eugène Duguay.

6. Fernand ARSENAULT, *Raconte-moi une histoire : les sentiers de l'espoir*, Québec, Éditions de la francophonie, 2014, p. 188-189 ; Simone LEBLANC-RAINVILLE, *Corinne Gallant. Une pionnière du féminisme en Acadie*, Moncton, Institut d'études acadiennes, 2012, p. 63, 106 et 110.

C'est la preuve de cette affirmation que nous faisons dans cet article. Par l'étude des mouvements étudiants, des Conseils régionaux d'aménagement, du Parti acadien, de la revue *L'Acayen* et de la Société des Acadiens du Nouveau-Brunswick (SANB), soit ce qui en somme constitue le creuset idéologique du néonationalisme acadien, nous montrons que nombre de clercs participent activement à leurs débats et luttes. Loin de nous l'idée d'affirmer que ces religieux supplantent en importance les jeunes intellectuels, les pédagogues et les animateurs sociaux à qui les chercheurs ont jusqu'ici attribué la définition et l'extériorisation du néonationalisme acadien. Nous tenons toutefois à montrer que malgré la laïcisation de la référence qui s'opère, un nombre non négligeable de religieux prend part aux mobilisations qui y sont liées. Le présent article s'inscrit ainsi dans le sillon des récents débats historiographiques qui montrent les fondements catholiques des réformes et des mouvements nationalistes des années 1960 et 1970 au Canada français⁷. Nous présentons de la sorte les actions et les idées de clercs progressistes en Acadie en trois temps de 1966 à 1982, offrant du même coup une périodisation du néonationalisme moins uniforme que le suggère l'historiographie : des fondements personnalistes à l'orientation autonomiste en passant par le moment des luttes socio-économiques.

1. Les fondements personnalistes du néonationalisme acadien

La mise en branle du néonationalisme acadien prend évidemment racine avant les années 1960 – l'année 1957 étant souvent relevée comme tournant –, mais son affirmation comme idéologie concertée ne survient qu'en 1966 à l'occasion du Ralliement de la jeunesse acadienne (RJA)⁸. Organisé par la Société nationale des Acadiens, le RJA aspire rallier et sensibiliser les jeunes au projet national acadien, voire à celui de l'élite institutionnelle. Au nombre des coordonnateurs du Ralliement, le père Roger Savoie, professeur

7. Voir, notamment, E.-Martin MEUNIER et Jean-Philippe WARREN, *Sortir de la « Grande noirceur ». L'horizon « personnaliste » de la Révolution tranquille*, Sillery, Septentrion, 2002; Michael GAUVREAU, *The Catholic Origins of Quebec's Quiet Revolution, 1931-1970*, Montréal et Kingston, McGill-Queen's University Press, 2005.

8. L'historien Joel Belliveau qui a analysé l'émergence du néonationalisme acadien à partir d'une étude des mouvements étudiants à l'Université de Moncton a retenu l'année 1957 comme un tournant marqué par un renouvellement, voire une modernisation, de la Société nationale de l'Acadie. Bien que pour lui, le néonationalisme ne « naît de façon concrète » qu'en 1968 alors que la classe estudiantine y adhère de manière marquée, il demeure que sa première manifestation comme idéologie réfléchie prend place, comme l'a montré le sociologue Jean-Paul Hauteceur, au moment du RJA. Ce moment constitue ainsi sa genèse, ce que J. Belliveau reconnaît lui-même d'ailleurs. J. BELLIVEAU, *Le « moment 68 »...*, p. 234 et 238-239; Jean-Paul HAUTECEUR, *L'Acadie du discours*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1975, chapitre 4.

de philosophie à l'Université de Moncton, entend bien pour sa part, à l'instar de son collègue le sociologue Camille-Antoine Richard, faire de l'évènement le « moment phare » d'une réorientation du projet national.

Formé, entre autres, en littérature à l'Université Laval et en philosophie à l'Université de Strasbourg et nommé correspondant du journal *L'Évangéline* au Concile Vatican II, le jeune prêtre séculier revient en Acadie en 1965 enthousiasmé à l'idée d'œuvrer au sein « d'une Église qui veut se mettre « à date », qui veut s'ouvrir au monde et redécouvrir les profondeurs encore insoupçonnées de sa doctrine et de sa mission. » Aspirer au perpétuel « progrès », voilà pour R. Savoie ce à quoi tient l'originalité du Concile : « [c]'est quand même cela qui constitue la nouveauté du Concile et que nous découvrons tous : que la loi de la Vie est de toujours progresser⁹. »

Adeptes des travaux des philosophes Emmanuel Mounier et Gabriel Marcel, R. Savoie puise à même les philosophies personaliste et existentialiste les concepts lui permettant d'élaborer une critique sociale axée sur les idées de progrès, de liberté et de responsabilité. Pour lui, le progrès de l'Acadie ne passe que par le devoir de ses citoyens comme personne « d'interroger et de remettre en question [leurs] certitudes et [leurs] structures. » L'épanouissement de la collectivité acadienne n'est donc possible que si les Acadiens s'engagent à « accuser [leur] bonne conscience endormie » par leur critique « responsable » et « libre ». Dans ce contexte, l'université, en occurrence l'Université de Moncton, se doit de s'ouvrir « à la pluralité idéologique et à la diversité des initiatives » ainsi que d'encourager « la libre expression et la créativité »¹⁰.

C'est à cette philosophie de Roger Savoie, diffuse dans ses conférences courues¹¹ et ses cours, que les jeunes Acadiens d'alors s'abreuvent. Sous l'influence de ce clerc progressiste qui en vient à être reconnu comme « le maître à penser d'une génération¹² », les jeunes prennent conscience que leur « liberté de penser » et leur « participation à la chose publique » ne sont pas que des droits, mais une « responsabilité » en tant que « personne » au sein de la société acadienne. Que les jeunes remettent en question « l'aspect religieux du nationalisme acadien » et le mythe de la bonne-entente, qu'ils critiquent l'élite institutionnelle et qu'ils cherchent à « vivre pleinement [et

9. Roger SAVOIE, « Réflexions sur le Concile : bilan de la troisième session », *L'Évangéline*, 28 (novembre 1964), p. 11.

10. Roger SAVOIE, « "On a mangé la dune" », *L'Évangéline*, 11 mai 1963, p. 9; Roger SAVOIE, « Les jeunes ont la parole... », *L'Évangéline*, 21 mars 1966, p. 4; Roger SAVOIE, « Un nouveau recteur à l'Université de Moncton », *Revue économique*, 1 (février 1967), p. 1-3.

11. Voir, entre autres, F. ARSENAULT, *Raconte-moi une histoire...*, p. 139-140.

12. Herménégilde CHIASSON, « Moncton et la renaissance culturelle acadienne », *Francophonies d'Amérique*, 16 (2003), p. 79.

non seulement, comme le souligne Gabriel Marcel,] se borner à exister et à subsister», sont, pour R. Savoie, leurs devoirs comme Acadiens¹³. Ce sont ces devoirs d'engagement et cette nécessaire prise de conscience qu'il tire de sa lecture personaliste de la société qui mènent R. Savoie et ses collègues à faire du concept de «liberté [...] la valeur centrale du Ralliement»¹⁴. Bien que prisé par les jeunes, son enseignement est rapidement réprimandé par certains clercs et membres de l'élite institutionnelle, dont M^{sr} François Bourgeois. Désillusionné de voir sa vision sociétale condamnée par certains et voyant son développement personnel miné par les rouages de l'Église, R. Savoie quitte l'Acadie de même que son sacerdoce en 1967¹⁵.

Le père Fernand Arsenault, professeur de sciences religieuses, prend toutefois la relève de son collègue comme promoteur d'une éthique personaliste en Acadie. Nommé théologien de l'archevêque Theotonius Ganguly au Concile Vatican II alors qu'il est à terminer sa thèse de doctorat en théologie à l'Université pontificale grégorienne, F. Arsenault partage la vision de Roger Savoie concernant l'ouverture au monde que se doit de manifester l'Église. Depuis son passage à Rome, le théologien conserve d'ailleurs, toute sa vie durant, un profond mépris à l'égard de la Curie romaine qu'il tient pour responsable d'avoir restreint le pape Paul VI au statu quo et d'avoir miné l'élan de renouveau de l'Église lancé par le pape Jean XXIII¹⁶.

Arrivée à l'Université de Moncton en janvier 1966, F. Arsenault se fait promoteur de l'engagement des chrétiens – en occurrence des jeunes – en participant à l'organisation du RJA¹⁷. Très tôt, le jeune père Sainte-Croix voit dans l'engagement de la jeunesse, alimenté par la contre-culture, une invitation à un renouveau de l'Église qui, coincée dans sa «structure» institutionnelle, ne répond pas aux attentes de son temps pourtant conformes à l'Évangile :

Trop souvent les Églises se sont laissées prendre par les structures et elles sont arrivées à oublier qu'elles étaient servantes des personnes créées à l'image de Dieu [...]. Aux Églises enfermées, étouffées dans un autoritarisme clérical, les aspirations des jeunes ne sont-elles pas un vibrant appel de l'Esprit qui veut

13. Uriel POITRAS, «Une première en Acadie», *L'Évangéline*, 25 février 1966, p. 7; Roger SAVOIE, «Les jeunes ont la parole...»; Hector-J. CORMIER, «Liberté religieuse!», *L'Évangéline*, 19 avril 1966, p. 4.

14. J.-P. HAUTECŒUR, *L'Acadie du discours...*, p. 235.

15. Roger SAVOIE, «Phagie. Petit traité de cannibalisme», *Nouvelle Barre du jour*, 76 (1979), p. 55-71; F. ARSENAULT, *Raconte-moi une histoire...*, p. 139; Roger SAVOIE, «Mes années 60 en Acadie», *HistoireEngagée* (mai 2015).

16. F. ARSENAULT, *Raconte-moi une histoire...*, p. 38-43, 105, 438 et 541.

17. Centre d'études acadiennes Anselme-Chiasson (CEAAC), Fonds 41.35.3, Fernand ARSENAULT, «L'engagement des chrétiens», documentation préparatoire du RJA, 1966.

répandre la vie en abondance ? La jeunesse questionne l'institution ecclésiale et lui demande de traduire dans son style de vie et ses comportements son sens et sa valeur évangélique¹⁸.

Prisant une réforme draconienne de l'Église catholique, F. Arsenault débute son engagement en initiant un rajeunissement de la pastorale au sein de l'Université de Moncton en fondant, avec d'autres, la Communauté chrétienne universitaire (CCU), une « sorte de petite église selon la pensée du pape Jean XXIII, une communauté de personnes ouvertes sur le monde et soucieuses de s'inspirer constamment du message de l'Évangile et des meilleurs témoins de l'humanisme intégral¹⁹. » Alors que Roger Savoie s'alimente surtout aux travaux des philosophes Emmanuel Mounier, Gabriel Marcel, Henri Bergson et Nicolas Berdiaev, F. Arsenault tire plutôt sa philosophie personaliste des travaux de son « maître », le jésuite Pierre Teilhard de Chardin, auxquels il s'est initié durant ses années d'études à l'Université Laval de même qu'après de son codirecteur de thèse et ami de ce dernier, le jésuite Henri Sonier de Lubac²⁰.

Comme il l'explique lui-même dans un texte consacré à la question, F. Arsenault trouve dans la philosophie teilhardienne une éthique personaliste dont « l'Amour est le moteur [...] et le progrès et l'action en sont les impératifs. » La philosophie teilhardienne a d'influence chez F. Arsenault qu'elle le mène à penser que l'atteinte d'un monde libre et conscient n'est possible que par la spiritualisation et l'unité des personnes. Suivant l'éthique de Teilhard de Chardin, F. Arsenault soutient qu'il n'y a pas de place pour la suprématie d'une personne ou d'une nation sur une autre dans l'univers. La personnalisation n'est donc possible que dans la complémentarité où chaque personne et chaque nation se doivent de s'épanouir de manière libre et égale aux autres en vue d'atteindre l'achèvement ultime de la spiritualisation de l'humain par l'unité et l'amour : l'Humanité étant pour lui un « Dieu à achever »²¹. Le personalisme pour ce père Sainte-Croix s'oriente ainsi vers « la formation du Christ total ». Pour F. Arsenault, l'éthique de Teilhard de Chardin s'inscrit en conformité avec l'Évangile de Jésus Christ dont le projet

18. Fernand ARSENAULT, « Valeurs des jeunes et renouveau de l'institution », *Revue de l'Université de Moncton*, 1,1 (mai 1968), p. 23-24.

19. F. ARSENAULT, *Raconte-moi une histoire...*, p. 144; Sylvio DOIRON, *La pastorale et son renouveau à l'Université de Moncton*, thèse de maîtrise (théologie), Université Saint-Paul, Ottawa, 1972.

20. Roger SAVOIE, « Mes années 60 en Acadie... »; F. ARSENAULT, *Raconte-moi une histoire...*, p. 88, 141 et 232.

21. Fernand ARSENAULT, « L'éthique sociale chez Teilhard de Chardin », *Revue de l'Université de Moncton*, 4, 1 (janvier 1971), p. 36-47. Voir aussi F. ARSENAULT, *Raconte-moi une histoire...*, p. 101 et 234-240.

sociétal n'est rien de moins que d'aspirer à «rassembler tous les hommes de toutes les nations dans une communauté d'amour²².»

Pour résumer, l'éthique teilhardienne promue par Fernand Arsenault postule que l'atteinte de l'«unité», n'étant possible que par l'«amour» et la «complémentarité», nécessite que toutes personnes et toutes nations collaborent et encouragent leur développement mutuel. L'épanouissement des différentes cultures nationales est ainsi nécessaire à l'achèvement spirituel de l'Humanité. La nation acadienne, à titre d'exemple, a comme responsabilité sociale de travailler à sa spiritualisation alors que les nations qui l'entourent doivent pourvoir à ce que son développement puisse se réaliser de manière «libre» et «égale», et vice versa.

C'est cette quête de l'unité par la complémentarité et l'amour permettant «l'épanouissement intégral de chaque personne dans une société juste pour tous» qui mène Fernand Arsenault, au début des années 1970, à revendiquer, pour l'épanouissement de l'Acadie, la dualité linguistique au sein du district scolaire n° 15 et à travailler à l'union des communautés religieuses de Moncton, indépendamment des langues et des religions, pour revendiquer le bilinguisme à l'Hôtel de Ville de l'endroit²³. Son collègue et second aumônier de la CCU, le père Sylvio Doiron, profite pour sa part d'une contravention reçue en 1973 pour revendiquer le bilinguisme officiel au sein du système de justice néo-brunswickois en demandant que tous les documents judiciaires lui étant attribués, de même que son éventuel procès, soient bilingues, faute de quoi il en fera fi. Obtenant gain de cause lorsque le juge Henry Murphy lui reconnaît le droit de recevoir une sommation bilingue, la lutte menée par S. Doiron marque un important précédent pour les droits linguistiques dans la province²⁴. Le père Sainte-Croix se fait également durant la décennie, tout

22. Fernand ARSENAULT, «Les chrétiens et le 25 juin», *L'Évangéline*, 20 juin 1973, p. 6. Voir aussi Fernand ARSENAULT, «Foi sans Christ?», *Revue de l'Université de Moncton*, 1, 2 (septembre 1968), p. 22-33.

23. Fernand ARSENAULT et al., «Mémoire de la C.C.U. : le district scolaire n° 15», *Revue de l'Université de Moncton*, 3, 3 (septembre 1970), p. 147-159; Fernand ARSENAULT, «Le printemps et le district n° 15», *L'Évangéline*, 2 avril 1970, p. 2; «Comité pour le bilinguisme», *L'Évangéline*, 1^{er} février 1972, p. 2; Fernand ARSENAULT, «Donner à Moncton un visage bilingue et bi-culturel», *L'Évangéline*, 15 mars 1972, p. 7; Fernand ARSENAULT, «Les chrétiens et le 25 juin», *L'Évangéline*, 20 juin 1973, p. 6.

24. Malgré l'adoption de la Loi sur les langues officielles en 1969, ses dispositions relatives à l'administration de la justice dans les deux langues officielles ne sont promulguées, aux suites de nombreuses luttes, qu'en 1977. Michel BASTARACHE et Andréa BOUDREAU-OUELLET, «Droits linguistiques et culturels des Acadiens et des Acadiennes de 1713 à nos jours», dans Jean DAIGLE, dir., *L'Acadie des Maritimes*, Moncton, Chaire d'études acadiennes, 1993, p. 427; «Sylvio Doiron ira jusqu'au bout», *L'Évangéline*, 5 novembre 1973, p. 2; «La police de Moncton a-t-elle un mandat d'arrestation contre Sylvio Doiron?», *L'Évangéline*, 6 novembre 1973, p. 2; «S. Doiron pourrait être arrêté à n'importe quel moment», *L'Évangéline*, 7 novembre 1973, p. 3;

comme Roger Savoie, un défenseur de l'idée que l'université doit surpasser ses limites académiques et bureaucratiques pour pourvoir à la « croissance de la personne humaine » et à la « formation intégrale de l'étudiant ». Revendiquant que l'Université de Moncton revoie sa structure pour répondre à ce mandat, S. Doiron va jusqu'à confronter l'institution à sa démission; une initiative qui demeure toutefois vaine²⁵.

Il est de mise pour notre propos de noter que ces quelques prêtres ne détiennent pas le monopole de la diffusion des idées personalistes en Acadie durant la période²⁶. Sœur Pierre-Marie – Corinne Gallant –, pionnière du féminisme en Acadie et titulaire d'une thèse de doctorat en philosophie sur le concept de liberté dans l'œuvre d'Emmanuel Mounier, se fait également promotrice du personalisme. Le féminisme nous apparaissant toutefois évoluer en parallèle au néonationalisme acadien, nous avons jugé à propos d'écarter la question de notre étude²⁷.

Durant plus de cinq ans à compter du RJA, divers clercs œuvrent à la concertation du néonationalisme acadien. Les fondements personalistes²⁸ qu'ils lui donnent invitent dès lors à la critique libre et responsable de la société acadienne. Les jeunes remettent en question la bonne-entente, l'élite institutionnelle et le « sentimentalisme religieux » du nationalisme

Paul-Émile RICHARD, « Sylvio Doiron obtient gain de cause », *L'Évangéline*, 9 novembre 1973, p. 3 ; « Sylvio Doiron a reçu une sommation française », *L'Évangéline*, 13 novembre 1973, p. 2 ; Claude BOURQUE, « Un précédent juridique sera-t-il créé ? », *L'Évangéline*, 14 novembre 1973, p. 6.

25. Sylvio DOIRON, « “Je ne veux plus être complice” », *L'Évangéline*, 12 décembre 1975, p. 6.

26. Le père Narcisse Doiron, professeur de philosophie au Collège de Bathurst, est également du nombre. Voir N. DOIRON, « Il faut y penser », *L'Écho*, 1^{er} avril 1968, p. 4.

27. Bien que les néonationalistes s'affirment féministes pour une bonne part, il n'est pas anodin de noter que les mobilisations néonationalistes font généralement fi des luttes féministes. Que le maître à penser du Parti acadien, André Dumont, soit opposé à l'avortement et que ledit PA se soit largement contenté d'applaudir les luttes féministes plutôt que de les initier, témoignent de ce fait. Dans ce contexte où le féminisme évolue en marge du néonationalisme et demeure largement lié à l'engagement exclusif de femmes, certaines militantes en sont d'ailleurs venues à qualifier leurs confrères progressistes de « sexistes passifs ». S. LEBLANC-RAINVILLE, *Corinne Gallant...*, p. 87-90, 94 et 125 ; André DUMONT, « Raisons sentimentales. L'avortement des innocents », *L'Acayenne*, 2, 7 (mai 1975), p. 10 ; Michèle CARON, Huberte GAUTREAU, Lise OUELLET et Bernard LÉGÈRE, « Quand les étiquettes masquent la réalité », *Bulletin progressiste acadien*, 1, 7 (novembre-décembre 1983), p. 5-6.

28. Précisons que lesdits fondements personalistes ne sont pas, comme nous l'avons montré, antagonistes à une dialectique entre « personne » et « communauté », le personalisme ne percevant d'ailleurs pas toutes les mobilisations nationalistes comme étant illégitimes. Sur les liens entre éthique personaliste et nationalisme, voir E.-Martin MEUNIER et Jean-Philippe WARREN, « De la question sociale à la question nationale : la revue *Cité Libre* (1950-1963) », *Recherches sociographiques*, 39, 2-3 (1998), p. 303.

acadien. Il va sans dire, ces critiques ne prennent pas fin au tournant de la décennie. Le père Sainte-Croix Daniel Deveau condamne d'ailleurs jusqu'à la fin des années 1970 «l'orthodoxie» et «l'immobilisme intellectuel» de l'élite institutionnelle de même que leurs discours qui sont pour lui des «sermons réchauffés que les clercs eux-mêmes n'osent plus servir»²⁹. Il demeure toutefois qu'au début des années 1970, l'engagement prisé par les néonationalistes auprès de la communauté acadienne se tourne, dans le contexte de récession qui prévaut, vers les questions d'ordre socioéconomique.

2. Une «forme de socialisme qui serait à inventer» : le moment des luttes socioéconomiques

L'orientation socioéconomique du néonationalisme acadien prend évidemment racine avant les années 1970³⁰. Le séjour du prêtre-ouvrier français André Beaugé en Acadie témoigne d'ailleurs de ce fait. Animateur du Conseil régional d'aménagement du nord (CRAN) de 1967 à 1968, le Capucin A. Beaugé se fait un grand propagandiste du devoir d'action et d'organisation des chrétiens dans le domaine de l'économique. C'est sa philosophie progressiste, à certaines affinités marxistes, ainsi que son expérience dans les questions marines et dans l'organisation ouvrière qui le mène à participer activement à la création de l'Association des pêcheurs professionnels du nord-est, un legs important aux pêcheurs acadiens qui consacre le début d'une longue lutte pour la reconnaissance de leur droit à la négociation collective³¹. Bien que le militantisme d'A. Beaugé auprès des pêcheurs influence un bon nombre d'Acadiens, c'est surtout à compter du début des années 1970 que le néonationalisme acadien se réoriente de façon marquée vers les questions d'ordre économique. Dès lors, l'unité des enjeux culturels et socioéconomiques dans les mobilisations nationales est fractionnée. Les luttes d'ordre linguistique et culturel en viennent à être jugées «secondaires», «l'oppression», de l'avis d'un bon nombre de militants s'affirmant alors du socialisme, s'exerçant indifféremment

29. Daniel DEVEAU, «Un salmigondis pour universitaires», *L'Évangéline*, 7 décembre 1978, p. 6.

30. Voir Joel BELLIVEAU, «Considérations économiques et (re)constitution du “nous” acadien à l'heure de la naissance du néo-nationalisme (1968-1972)», *Revue du Nouvel-Ontario*, 38 (2013), p. 45-67.

31. Les pêcheurs du Nouveau-Brunswick n'obtiennent le droit à la négociation collective qu'en 1982 avec l'adoption de la Loi sur les négociations dans l'industrie de la pêche. Sue CALHOUN, *A Word to Say: The Story of the Maritime Fishermen's Union*, Nouvelle-Écosse, Nimbus, 1991, p. 150-159. Concernant A. Beaugé, voir «Le père André Beaugé, expert attaché au CRAN, retournera en France à la fin du mois», *L'Évangéline*, 25 avril 1968, p. 7; CEAAC, Fonds 46.4.9, discours du père André Beaugé, 13 mars 1967.

des langues et des nationalités. Précisons que la culture n'est dès lors pas complètement absente de l'horizon des militants qui ont toujours en ligne de mire l'épanouissement – la « libération » clament-ils – de l'Acadie. Ainsi, la question nationale acadienne n'est pas écartée, mais plutôt centrée sur les enjeux d'ordre économique et détournée des luttes strictement linguistiques, religieuses, etc. Dès lors, c'est la voie vers l'utopie qui change, l'avenir de l'Acadie devant irrémédiablement passer par l'économique³².

Du nombre des théoriciens de ce courant socioéconomique, l'Eudiste Pierre Poulin, sociologue au Collège de Bathurst, est certainement parmi les chefs de file, sinon le principal. Titulaire d'un doctorat en théologie qu'il obtient à l'Université pontificale Saint-Thomas-d'Aquin et d'une licence en sciences sociales de l'Institut d'Études sociales, P. Poulin revient au Canada au milieu des années 1960 à la suite d'un stage à l'École pratique des Hautes Études de Paris au cours duquel il s'intéresse particulièrement aux systèmes économiques des pays scandinaves et socialistes. Influencé par le psychologue Otto Klineberg, son directeur de stage, qui insiste sur la nécessité d'étudier la culture et le milieu social d'une nationalité pour comprendre son comportement, le jeune eudiste entreprend l'analyse de la situation socioéconomique des Acadiens de son milieu par l'étude des francophones de la Ville de Bathurst. Alors que l'ouvrage qui en résulte peut sembler être, à première vue, une étude purement culturelle, P. Poulin ne se garde pas de préciser que s'il l'a réalisé, c'est bien pour montrer que le projet-pilote³³ de développement économique lancé par les responsables gouvernementaux ne peut pas faire fi dans son application des réalités vécues de « l'ensemble de la personnalité des individus qui y habitent »³⁴.

Son étude sur la Ville de Bathurst et ses travaux comme membre du Comité d'étude sur le développement social le mènent à percevoir l'économie comme étant la pierre angulaire sur laquelle doit reposer le projet collectif

32. Philippe VOLPÉ et Julien MASSICOTTE, « Choisir son utopie : le Parti acadien et la gauche », dans Michelle LANDRY, Martin PÂQUET et Anne GILBERT (dir.), *Mémoires et mobilisations*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2015, p. 179-182.

33. Le « projet-pilote » est un projet d'étude lancé par l'entente fédérale-provinciale ARDA : *Agricultural Rehabilitation and Development Act*. Il vise à étudier les « blocages extra-économiques » qui nuisent au développement des comtés néo-brunswickois majoritairement francophones de Gloucester et de Restigouche, le « territoire-pilote », afin de mettre sur pied des initiatives de relèvement économique. Alain EVEN, « Domination et développement au Nouveau-Brunswick », *Recherches sociographiques*, 12, 3 (1971), p. 271.

34. Pierre POULIN, *Les francophones de la Cité de Bathurst, N.-B., et leur situation linguistique et culturelle*, Bathurst, Collège de Bathurst, 1969, p. 1-3 et 117 ; Pierre POULIN, « L'Acadien à la recherche d'une Acadie », *Relations*, 371 (mai 1972), p. 135 ; « L'artisanat dans le Nord-Est », *L'Évangéline*, 10 avril 1972, p. 8 ; Pierre POULIN, « Prêtre sur le campus », *L'Écho*, 17 avril 1968, p. 3.

acadien, voire son pouvoir : « l'Acadien doit d'abord s'intéresser aux assises économiques d'un tel pouvoir³⁵. » Persuadé que le développement de toutes nations passe par l'économie, il considère que l'avenir de l'Acadie passe par l'habilitation et la politisation économique de sa population. Pour P. Poulin, les « problèmes strictement culturels [...] ne touchent qu'une minorité de la population francophone », ce qui le mène à affirmer que la « polarisation des efforts ne tend plus vers la conservation d'une langue et d'une religion, mais vers le développement de toute une culture dont la pierre d'angle est l'économie³⁶. »

Sensible aux réalités vécues des Acadiens, P. Poulin conçoit, à partir des valeurs et de la culture acadienne, ce que nous pouvons nommer à son instar un programme nationaliste économique. Indigné par les conditions de vie de certains Acadiens – logement sans électricité et sans commodités hygiéniques, manque de nourriture, revenu insuffisant, etc. – l'eudiste croit que les initiatives des autorités gouvernementales aspirant à « vider » les habitants des centres ruraux pour les relocaliser dans les villes sont impropres à répondre aux besoins des Acadiens³⁷. Cette délocalisation pour lui ne fera que produire une ghettoïsation des Acadiens dont les aptitudes et la culture de travail ne répondent pas aux besoins des grandes agglomérations. Il soutient que l'initiative ne fera que tirer les Acadiens de leur misère rurale pour « les laisser pourrir en ville ». Percevant d'ailleurs les villes comme étant aux prises, dans le contexte de marasme économique qui prévaut, avec autant de difficultés que les centres ruraux, P. Poulin est d'avis que les programmes de développement économique pour les Acadiens doivent s'orienter vers le développement rural. En plus d'être persuadé que l'Acadie, tout comme certains pays socialistes, peut se doter d'un « monde industriel

35. Pierre POULIN, « Les pêcheries : une assise de notre devenir collectif », *L'Évangéline*, 26 septembre 1979, p. 38 et 41.

36. Pierre POULIN, « Fin de l'à-plat-ventrisme », *L'Acayen*, 1, 1 (avril 1972), p. 5.

37. Nombreux ont été, des années 1960 aux années 1970, les projets gouvernementaux perçus comme des initiatives vouées à « vider » les habitants du nord-est du Nouveau-Brunswick. Une première polémique éclate en 1966 lorsque les autorités gouvernementales, jugeant inadéquates les initiatives de la loi ARDA qui sont tournées vers les investissements agricoles dans les centres ruraux, concluent une nouvelle entente : le Fonds pour le développement économique rural (FODER). Cette dernière, qui aspire diminuer la pauvreté des centres ruraux en investissant dans les centres urbains de sorte à encourager une migration des campagnes vers les villes, est interprétée comme une initiative de délocalisation. Parmi d'autres, le dépôt en 1973 du rapport, commandé par les responsables gouvernementaux du Nouveau-Brunswick, de la firme montréalaise Serem, dont les conclusions proposent de délocaliser les citoyens des régions non-incorporées du nord de la province pour les déménager dans les centres de Belledune et de Bathurst, remet le feu aux poudres. Robert TREMBLAY, « L'évolution des organismes de consultation populaire : une nouvelle perspective », *Égalité*, 13-14 (automne 1984-hiver 1985), p. 176-177 et 181-182; André DUMONT, « L'aménagement par le déménagement : plan Serem », *L'Acayen*, 1, 1 (juillet 1973), p. 4-5.

aéré à la “chlorophylle”», il voit au sein des initiatives de développement décentralisé le seul moyen pour les Acadiens de prendre «davantage leurs affaires en main». Dans cette optique, il revendique une «politique de développement régional planifié et décentralisé» permettant d’«impliquer davantage le citoyen en le rapprochant des outils qui sont si déterminants dans la conduite de sa vie individuelle et collective»³⁸.

Élu premier président de la SANB en 1973, P. Poulin détourne le mandat de la société des luttes culturelles pour l’orienter vers les questions d’ordre socioéconomique en lançant un programme de développement coopératif et de recherche en économie. Bien qu’il dit reconnaître que les revendications culturelles sont à poursuivre, elles demeurent pour lui secondaires : «il reste encore des problèmes [culturels], [...], mais la majorité des problèmes de base des Acadiens sont des problèmes économiques (logement, nourriture...) [...] Et je me sens très mal à l’aise d’aller dans certains villages parler de “culture française”³⁹.» Enfin, son intérêt pour la recherche le mène surtout à produire des rapports, notamment à titre de gérant du bureau du ministère de l’Expansion économique régionale, qui dénoncent les méfaits des politiques de centralisation, d’urbanisation et d’industrialisation qui, pour lui, ne font qu’appauvrir les Acadiens⁴⁰.

Ce «glissement des préoccupations des Acadiens de la conservation d’une langue et d’une foi vers l’attaque des problèmes socioéconomiques» se fait, au cours de la première moitié des années 1970, autour d’organismes tels les Conseils régionaux d’aménagement, le Parti acadien et la revue *L’Acayen*; un glissement qui n’est pas sans s’accompagner d’une affirmation «vers la gauche»⁴¹. Membre actif du PA, du CRAN, de *L’Acayen* et du Syndicat forestier du nord-est, le curé Yvon Sirois se démarque particulièrement durant la période par son engagement auprès des travailleurs, des chômeurs et des assistés sociaux. N’hésitant pas à se servir de sa chaire à Tracadie

38. Delphis ROUSSELLE, «Une interview du père Pierre Poulin, membre du comité d’étude sur le développement social», *L’Évangéline*, 18 mars 1971, p. 4; «Le gouvernement veut vider le Nord-Est», *L’Évangéline*, 10 janvier 1972, p. 5; Claude BOURQUE, «Vider le Nord-Est?», *L’Évangéline*, 11 janvier 1972, p. 6; P. POULIN, «L’Acadien à la recherche d’une Acadie...», p. 135-138; Pierre POULIN, «Message du président de la Société des Acadiens du Nouveau-Brunswick: “Consolidation, unité et développement agressif”», *L’Évangéline*, 15 août 1973, p. 23 S; Pierre POULIN, «Vers un développement régional planifié et décentralisé», *Égalité*, n° 1 (1980), p. 92.

39. «Avec son programme socio-économique la S.A.N.B. amorce un “virage important” – estime Pierre Poulin», *L’Évangéline*, 22 octobre 1973, p. 3.

40. «Le père Poulin s’explique», *L’Évangéline*, 14 janvier 1972, p. 4; Paul-Émile RICHARD, «M. Pierre Poulin deviendrait le représentant permanent du M.E.E.R.», *L’Évangéline*, 18 janvier 1973, p. 4; Jolène AUBÉ, «Le rôle de Pierre Poulin comme représentant du MEER», *L’Évangéline*, 24 mai 1973, p. 25.

41. Pierre POULIN, «Le Parti acadien se rendra-t-il au deuxième but?», *La Tribune*, 15 mars 1972, p. 3; P. POULIN, «L’Acadien à la recherche d’une Acadie...», p. 138.

pour livrer des sermons socialistes condamnant le « système économique qui manufacture les pauvres⁴² » et le règne de la bourgeoisie au nord-est du Nouveau-Brunswick, il ne prend pas grand temps à ce clerc avant d'être qualifié de « curé communiste ». Bien que l'épithète « communiste » le prête davantage à sourire qu'à s'en indigner, le fait qu'il estime ses positions politiques mal perçues par certains de ses paroissiens l'incite à démissionner comme curé de Tracadie. L'abbé ne délaisse toutefois pas son sacerdoce et demande à son évêque d'être appointé à une plus petite paroisse afin de pouvoir consacrer davantage de temps à militer auprès des pauvres et des défavorisés. Il est alors nommé administrateur de la paroisse Notre-Dame-de-l'Assomption à Nicolas-Denys. Comme l'affirme son vicaire Ubald Thériault, qui l'accompagne dans sa démission, leur décision de se rapprocher des masses n'est prise qu'en vue de poursuivre leur sacerdoce d'« une manière qui répondra peut-être mieux aux besoins des hommes de notre temps⁴³. »

Y. Sirois est nettement influencé par le mouvement des droits civiques aux États-Unis et les prises de position de Martin Luther King, de même que par les idées tiers-mondistes. La théologie de la libération occupe notamment une bonne place dans sa pensée dont il assimile à son discours les positions de l'archevêque Dom Helder Câmara et d'autres théologiens de la libération qui sont présentées dans le réquisitoire *Eu ouvi o clamor do meu povo – J'ai entendu les cris de mon peuple* – reproduit dans la revue *L'Acayen*. Comme il est avancé dans ce document, les clercs ont un devoir d'engagement politique au sein de leur communauté :

En tant que pasteur, il est donc aussi de notre droit et de notre devoir de traiter de problèmes humains, et par conséquent, de questions économiques, politiques et sociales, dans la mesure où elles concernent l'homme et engagent Dieu. Si nous sommes fidèles à l'Évangile, notre engagement se trouve vraiment du côté du peuple. Du côté de ses espoirs. Du côté de sa libération. Au fait, n'est-ce pas à ses côtés que Dieu s'est engagé ? [...] [N]ous ne pouvons pas concevoir l'Église comme une réalité séparée du monde, comme un ghetto à part⁴⁴.

42. CEAAC, Fonds 47.693, Yvon SIROIS, « Les Acadiens », 7 novembre 1972, p. 8-9.

43. « Démission pasteurs de Tracadie », *Refllet du Nord*, 18 janvier 1971, p. 4-5. Voir également « Le Syndicat forestier du Nord-Est va de l'avant avec le rev. Sirois », *L'Analyste*, 26 avril 1972, p. 4 ; Yvon SIROIS, « L'Acadien va-t-il vendre sa liberté ? », *La Tribune Chaleur*, 15 novembre 1972, p. 12 ; Yvon SIROIS, « « La pauvreté chez nous est une culture qui se transmet de père en fils » », *La Tribune Chaleur*, 22 novembre 1972, p. 6-7 ; Yvon SIROIS, « L'espoir : les petits projets serviront à réapprendre l'initiative à la population », *La Tribune Chaleur*, 13 décembre 1972, p. 14-15 ; Pierre GODIN, *Les révoltés d'Acadie*, Québec, Éditions québécoises, 1972, p. 71 et 80.

44. Dom Helder CÂMARA *et al.*, « Nord-Est : les évêques parlent, l'évangile du côté du peuple », *L'Acayen*, 1, 4 (octobre-novembre 1973), p. 15. Voir aussi Équipe de rédaction, « Le Clergé du diocèse de Bathurst rompt enfin le silence... mais », *L'Acayen*,

Faisant siennes ces positions, dénonçant le silence de «l'Église-Institution» devant les injustices vécues des travailleurs et des démunis et alléguant que le peuple n'a pas à attendre la mort avant d'être libéré de ses oppresseurs, Y. Sirois rejoint les théologiens la libération lorsqu'il affirme : «[c]'est parce que je crois à l'Église du Christ que je travaille avec les bûcherons qui sont exploités [...] Le ciel, il doit commencer ici. Et il faut travailler contre l'exploitation de l'homme et contre l'injustice. L'Église a un rôle à jouer ici...⁴⁵» Plus encore, dénonçant les politiques des responsables gouvernementaux qu'il accuse de vouloir «vider le Nord-Est», Yvon Sirois invite les citoyens à la désobéissance civile en les encourageant à habiter les résidences que le gouvernement acquiert et refuse de vendre pour forcer les gens à migrer. C'est en ce sens qu'il affirme à l'occasion d'une entrevue :

Comme pasteur, moi je me dis que si je ne puis pas être libérateur avec les gens qui ont besoin d'être libérés, eh bien je ne joue pas mon rôle de pasteur. [...] Lorsqu'il s'agit de lutter comme Martin Luther King [...], quand il s'agit de lutter contre les injustices d'un système, quand il s'agit de corriger ou de faire changer des lois civiles injustes, eh bien, c'est simplement par la désobéissance en masse à ces lois-là qu'on va y arriver. Alors la désobéissance en masse aux lois civiles injustes, Martin Luther King y croyait. J'y crois moi aussi⁴⁶.

Revendiquant l'exploitation «d'une forme de socialisme qui serait à inventer et qui serait basé sur un système coopératif repensé⁴⁷», Yvon Sirois accompagne son invitation à la désobéissance civile d'un programme d'actions économiques qu'il nomme «Projet-coopération». Ce dernier aspire à contrer les politiques de délocalisation rurale et promouvoir le développement économique régional par l'habilitation politique des Acadiens. À cette fin, il participe avec d'autres à la fondation de l'Union des coopérateurs, un organisme visant à obtenir des produits à moindre coût pour les gens de Beresford, il organise une banque de temps pour encourager les travaux collectifs et l'entraide et il établit des jardins communautaires pour que les gens puissent se procurer des denrées à faibles prix. Il va même jusqu'à échanger l'une «des "terres de l'église"» du comté de Gloucester contre une Terre de la Couronne pour permettre l'établissement de 25 loyers à prix modiques dans sa paroisse⁴⁸.

2, 10 (décembre 1975-janvier 1976), p. 4-7; CEAAC, Fonds 47, vidéocassette V.08-034, intervention d'Y. Sirois à la 10^e réunion annuelle du CRAN, 16 mars 1975.

45. Paul-Émile RICHARD, «Manifestation monstre demain», *L'Évangéline*, 26 avril 1973, p. 7.

46. Yvon SIROIS, «Programme de mobilité de la S.A.R. Le Projet-Coopération répond aux accusations», *L'Évangéline*, 5 février 1973, p. 5.

47. CEAAC, Fonds 47.693, Yvon SIROIS, «Les Acadiens...», p. 21.

48. Jean-Guy DUGUAY, «Norman Doucet : fondateur de l'Union des Consommateurs», *L'Acayen*, 1, 1 (juillet 1973), p. 25-26; CEAAC, Fonds 47.693, Yvon SIROIS, «Les Acadiens»...; Paul-Émile RICHARD, «Le point sur l'entente»,

L'abbé Yvon Sirois ne fait pas cavalier seul comme clerc engagé dans les luttes socioéconomiques des années 1970 en Acadie. Les prêtres séculiers du diocèse de Bathurst condamnent d'ailleurs publiquement en 1975, dans une lettre au premier ministre Richard Hatfield, l'état « d'injustices et d'exploitations » qui prévaut au nord de la province en affirmant que leur « engagement chrétien » leur « demande d'être lucides et de crier tout haut [leur] détresse afin d'alerter ceux qui détiennent un pouvoir de "service"⁴⁹. » Par cette initiative vivement accueillie⁵⁰, le clergé acadien du nord-est de la province devance de quelques années la prise de position des évêques des provinces maritimes qui en 1979 dénoncent à leur tour l'état de sous-développement de leur milieu et revendiquent, dans leur document pastoral *To establish a Kingdom of Justice*, de lutter contre les inégalités et pour la justice sociale⁵¹. Tout aussi évocateur est l'engagement de l'abbé Armand Plourde de Kedgwick qui se mobilise au début des années 1970 dans des luttes pour organiser les défavorisés et pour enrayer les préjugés endémiques des masses à l'égard des assistés sociaux et des chômeurs qui sont traités de « renégats et de parasites ». C'est d'ailleurs dans cette optique qu'il participe avec d'autres à la création de la Marche des assistés sociaux. Membre du Conseil régional d'aménagement du nord-ouest, il milite également auprès des dirigeants d'une compagnie forestière pour qu'ils accordent de meilleures conditions de travail aux bûcherons⁵².

Bien que les luttes socioéconomiques trouvent une certaine continuité dans le projet néonationaliste durant la seconde moitié des années 1970, elles en viennent à être marginalisées au profit d'initiatives politiques, voire prospectives. Passant du socialisme au marxisme-léninisme, un noyau de militants, professant l'union des travailleurs, des assistés sociaux et des chômeurs au sein d'une seule organisation d'avant-garde, met un terme à la publication de la revue *L'Acayen* et quitte le Parti acadien. Les Conseils régionaux d'aménagement quant à eux se voient contraints, à la suite d'une

L'Évangéline, 2 février 1973, p. 5; Michel GAUTHIER, « Yvon Sirois : architecte du développement social », *Ven'd'Est*, 27 (septembre-octobre 1988), p. 24-26.

49. Paul-Émile RICHARD, « Le clergé catholique et la question sociale », *L'Évangéline*, 20 octobre 1975, p. 5.

50. Au moins 17 organismes acadiens appuient l'initiative.

51. John R. WILLIAMS, « To establish a Kingdom of Justice : Roman Catholic Bishops of the Atlantic Provinces, 1979 », dans *Canadian Churches & Social Justice*, Toronto, Anglican Book Centre et J. Lorimer, 1984, p. 77-87.

52. Armand PLOURDE, « La M.A.S. mouvement des pauvres », *Le Madawaska*, 9 mai 1973, p. 6; Armand PLOURDE, « Une société qui ne prend pas soin de ses pauvres », *Le Madawaska*, 15 mai 1974, p. 4; CEAAC, Fonds 47.333, lettre d'Armand Plourde et al. au Bureau d'administration des relations publiques de la Compagnie Fraser Itée, 8 février 1974. Sur la Marche des assistés sociaux, voir Julien MASSICOTTE, « La Marche des assistés sociaux, 1971-1981 », *Revue de la Société historique du Madawaska*, 38, 1-2 (janvier-juin 2010), p. 27-47.

longue période de remise en question, à cesser leurs activités en 1980 alors que les autorités gouvernementales mettent un terme à leur financement. Ce fractionnement des acteurs engagés au sein des luttes socioéconomiques et l'affaiblissement de certaines de leurs associations laissent dès lors le champ libre aux militants réformistes et nationalistes, notamment au sein du PA, pour réorienter le projet national. C'est d'ailleurs peu de temps après le départ des marxistes-léninistes du Parti acadien en 1977 que ses membres votent officiellement le « premier objectif national » du parti, soit la création d'une province acadienne⁵³.

3. Province acadienne et habilitation politique : le moment autonomiste

L'affirmation autonomiste des néonationalistes marque un tournant crucial dans l'orientation du projet politique acadien. Pour nombre de militants, sans pouvoir politique organisé, les Acadiens seront incapables de prospérer. Les luttes socioéconomiques sont dès lors remises. Comme l'affirme le membre du Parti acadien, le père Daniel Deveau : « [c]eux qui croient que l'on peut être économiquement puissant sans posséder de pouvoir politique se font une conception bien étroite de celui-ci⁵⁴. » Partisans du projet autonomiste, nombre de clercs se rallient au sein du PA et militent pour la création d'une province acadienne. Tel est le cas de l'abbé Zoël Saulnier pour qui le Canada est davantage une « erreur géographique » qu'un pays⁵⁵ et de sœur Lucie Losier, alors vice-présidente du PA, qui revendique la concertation des Acadiens pour la reconquête de « leur territoire⁵⁶ ».

Le cheminement du père Sainte-Croix Donatien Gaudet représente bien ce revirement de situation. Ne mettant initialement pas à l'avant de ses convictions politiques l'idée d'un projet autonomiste acadien alors qu'il est animateur du Conseil régional d'aménagement du sud-est et chef du secteur coopératif de l'Institut d'éducation aux adultes de Memramcook, D. Gaudet revoit ses positions, notamment ses revendications pour « un bilinguisme institutionnel bien compris », au cours de ses mandats comme président de

53. P. VOLPÉ et J. MASSICOTTE, « Choisir son utopie... », p. 185 ; Greg ALLAIN et Serge CÔTÉ, « Le développement régional, l'État et la participation de la population : la vie courte et mouvementée des conseils régionaux d'aménagement du Nouveau-Brunswick (1964-1980) », *Égalité*, 13-14 (automne 1984-hiver 1985), p. 187-215.

54. Daniel DEVEAU, « Un pas décisif vers l'avenir ? », *L'Évangéline*, 24 septembre 1979, p. 9. Sur le même sujet, voir Donatien GAUDET, « En pays libre ! », *L'Évangéline*, 31 juillet 1979, p. 6.

55. Zoël SAULNIER, « Appel aux gens de ma race », *L'Action nationale*, 67, 10 (juin 1978), p. 875.

56. CEAAC, Fonds 719.2, Lucie LOSIER, dans « Messages de l'exécutif », *Le Parti acadien*, mars 1978, p. 3.

la SANB et de la Fédération des francophones hors Québec⁵⁷. Partisan de l'habilitation politique des Acadiens, il en vient à percevoir l'autonomie comme « l'arme la plus efficace contre le sous-développement » de même que comme étant le seul moyen permettant aux Acadiens de prendre en main « leurs propres affaires ». Dès lors, il se fait un fervent opposant à tous programmes d'unité nationale, de bilinguisme et de multiculturalisme, qui sont pour lui des « solutions-piège »⁵⁸, des « moyen[s] subtil[s], mais efficace[s] d'assimilation ». De même, il arrive à concevoir la dualité comme une alternative ne permettant pas l'atteinte d'un « développement global »⁵⁹. Pour lui, « [s]eul un contrat social et politique dans lequel tous les aspects de sa vie politique, sociale, culturelle et économique seront considérés pourra satisfaire la communauté acadienne »⁶⁰. Ce raisonnement le mène progressivement à défendre l'idée que l'autonomie « politique et territoriale » sont les « conditions essentielles de libération et d'épanouissement [des Acadiens], tant au plan économique que social et culturel »⁶¹. »

C'est dans ce contexte que Donatien Gaudet démissionne de la présidence de la SANB, qu'il juge trop engagée dans des luttes d'ordre culturel qui n'atteignent pas les problèmes « réels » des Acadiens, afin de se rallier au Parti acadien et briguer les suffrages à l'élection de 1978. En joignant le PA, D. Gaudet affirme sortir de sa « camisole de force » imposée par la SANB pour travailler à la « totalité » du problème acadien⁶². Son

57. Jon EVERETT, « Donatien Gaudet's goal : The Province of Acadia », *Atlantic Insight*, 1, 4 (juillet 1979), p. 14; CEAAC, Fonds 70.3, « Bilinguisme et discrimination », p. 16; CEAAC, Fonds 70, [dossier sans nom], correspondance entre Donatien Gaudet et Alexandre J. Boudreau, de décembre 1968 à janvier 1970.

58. « La SANB parle de la création d'une province acadienne autonome », *L'Évangéline*, 27 avril 1976, p. 5; CEAAC, Fonds 70, [dossier sans nom], « Pour avoir l'autonomie, il faut d'abord la vouloir »; CEAAC, Fonds 70.48, conférence de Donatien Gaudet à l'occasion d'une réunion du Conseil de la vie française en Amérique, 24 août 1978; Donatien GAUDET, « L'Acadie, son peuple, ses aspirations », *L'Action nationale*, 69, 1 (1979) p. 66; CEAAC, Fonds 70.3, « Bilinguisme et discrimination », p. 21; CEAAC, Fonds 70.49, Donatien GAUDET, « Les Acadiens et le multiculturalisme », 25 avril 1978, p. 1-2; « La Maison du Québec ira à Moncton et le PA s'offusque », *L'Évangéline*, 18 février 1980, p. 2.

59. CEAAC, Fonds 70. 4, « Télévision CBAF », 27 mai 1979 et « Politique provinciale », 24 juin 1979; CEAAC, Fonds 70.49, mémoire de la Société des Acadiens du N.-B. à la Commission Pépin-Robarts, 31 janvier 1978, p. 2.

60. CEAAC, Fonds 70.41, discours prononcé à Memramcook par Donatien Gaudet, 1978, p. 4.

61. CEAAC, Fonds 70.45, « Projet collectif acadien », p. 2.

62. Donald LANGIS, « SANB : démission surprise de D. Gaudet », *L'Évangéline*, 21 septembre 1978, p. 3; « Seeks Memramcook nod : Gaudet first to declare for PA » *The Moncton Times*, 27 septembre 1978, p. 2; Jean COUTURIER, « Donatien Gaudet choisit le Parti acadien », *L'Évangéline*, 27 septembre 1978, p. 7; Paul-Émile RICHARD, « L'action politique », *L'Évangéline*, 29 septembre 1978, p. 6.

engagement au sein de l'organisation le mène d'ailleurs à en assurer la présidence de 1979 à 1981⁶³.

Pour ces clercs engagés dans la politique active, leur militantisme est conforme à leur sacerdoce. Au nombre d'entre eux, l'abbé Armand Plourde, qui en est la figure de proue, soutient que le rôle d'un curé ne se limite pas à l'éducation de la foi. Il doit être empreint de responsabilités politiques et sociales puisque, pour lui, l'Évangile est éminemment politique ; politique au sens où il professe « l'art de distribuer le bien commun »⁶⁴. Tout comme l'abbé Yvon Sirois, A. Plourde, qui s'oppose à « la gagne d'extrême droite »⁶⁵ au sein de l'Église qui demeure silencieuse devant les enjeux sociaux de leur temps, est d'avis qu'un prêtre ne surpasse aucunement son mandat en s'engageant auprès des défavorisés :

Bien au contraire, on trouve ça normal que le prêtre enseigne le vrai Évangile de Jésus-Christ. Celui-ci se résume en 2 mots unis l'un l'autre – Amour et Justice. Qu'on le vive, qu'on le mette en pratique, rien de plus normal ! Que le prêtre travaille avec les gens les moins bien organisés, les moins informés, c'est-à-dire ceux qui ne savent pas comment s'y prendre pour faire valoir leur droit. C'est un mandat non équivoque que les paroissiens ont donné à leur curé de continuer cette lutte avec les bûcherons⁶⁶.

Allant jusqu'à défier l'ordonnance de son évêque lui demandant de ne pas briguer les suffrages à l'élection de 1982 en se présentant tout de même, A. Plourde, suivant sa conception du rôle des clercs, affirme : « [j]e pense pouvoir mieux servir mes gens en m'impliquant dans la vie politique. C'est la seule manière de faire changer le système. Ce n'est pas un acte de rébellion. Je la fais quasiment déjà la job de député ». Par sa prise de position, le curé de Kedgwick n'affirme vouloir que « poursuivre la tradition du clergé acadien envers le nationalisme » en s'engageant politiquement⁶⁷.

Malgré leurs convictions et leurs mobilisations, l'initiative des militants néonationalistes d'acadianiser le politique ne connaît pas de beaux lendemains. Aux suites de trois défaites à des élections générales

63. « Au congrès PA », *Le Madawaska*, 16 mai 1979, p. 10 ; « Donatien Gaudet quitte la direction du PA avant la fin de son mandat », *L'Évangéline*, 29 mai 1980, p. 2.

64. Jean L. PEDNEAULT, « Restigouche-ouest : le père Armand Plourde candidat PA », *Le Madawaska*, 4 octobre 1978, p. 7 ; Jean L. PEDNEAULT, « Le père Armand Plourde est acquitté », *Le Madawaska*, 21 décembre 1977, p. 1-2.

65. Armand PLOURDE, « Paul VI ou Mgr Lefebvre », *L'Évangéline*, 1^{er} décembre 1976, p. 6.

66. Armand PLOURDE, « Un curé prend position pour les travailleurs », *L'Acayen*, 2, 6 (avril 1975), p. 17.

67. « Jean-Paul II interdit aux prêtres l'activité politique », *L'Évangéline*, 6 mai 1980, p. 2 ; « Le père Plourde candidat malgré l'interdiction », *L'Évangéline*, 14 septembre 1982, p. 4 ; Jean L. PEDNEAULT, « Le père Plourde à nouveau candidat dans Restigouche », *Le Madawaska*, 15 septembre 1982, p. 4.

provinciales du Nouveau-Brunswick, le Parti acadien joint les Conseils régionaux d'aménagement et la revue *L'Acayen* en mettant fin à ses activités. Les déboires de certaines luttes néonationalistes et estudiantines – notamment celle de l'Occupation de l'édifice Taillon en 1982 –, de même que la promulgation de la Loi 88 du Nouveau-Brunswick sur l'égalité des communautés linguistiques de langues officielles et de la Charte des droits et libertés, mènent les militants à revoir leur répertoire d'actions. Dès lors, les mobilisations acadiennes se judiciaризent et glissent vers le lobbying⁶⁸.

Conclusion

Durant près de deux décennies, des clercs progressistes se sont engagés dans les différentes luttes et mobilisations néonationalistes en Acadie. De la mise en branle d'un renouveau du projet national à partir d'une lecture personnaliste de la société au moment autonomiste, en passant par les mobilisations d'ordre socioéconomique des années 1970, ils se sont engagés au sein de différents mouvements au point d'en devenir, dans certains cas, les chefs de file.

En somme, le regard critique que ces clercs progressistes portent sur l'Église-Institution au cours des trois moments du néonationalisme acadien se recoupe en un point. Pour reprendre les propos du missionnaire oblat Jean-Marie Jutras qui séjourne en Acadie après avoir dû quitter le Chili au moment du coup d'État orchestré contre le gouvernement de Salvador Allende⁶⁹ : « L'Église comme système a trahi l'Évangile. » Pour ce prêtre-ouvrier aux affinités marxistes, l'Église a trahi l'Évangile au sens où sa structure institutionnelle autoritaire et fermée s'impose comme contraire à son message de justice sociale, de solidarité, d'Amour et de Charité⁷⁰.

Devenu laïque en 1974, Fernand Arsenault abonde dans le même sens en 1990 lorsqu'il dit avoir quitté l'Église non pas parce qu'il ne croyait plus en Dieu et à l'Évangile de Jésus Christ dont il tire une lecture personnaliste, mais plutôt en raison des contradictions entre son discours et ses actions comme institution :

L'Église catholique est tellement structurée, le prophétisme est étouffé; on n'y retrouve plus le message originel, et ce, malgré toutes les révolutions

68. Julien MASSICOTTE et Philippe VOLPÉ, « Le quarantième anniversaire de la fondation du Parti acadien : que reste-t-il d'une Acadie prospective aujourd'hui ? », *Bulletin d'histoire politique*, 22, 1 (automne 2013), p. 180-189.

69. Gaston CARRIÈRE, *Dictionnaire biographique des Oblats de Marie-Immaculée au Canada*, Ottawa, Éditions de l'Université d'Ottawa, 1979, vol. 3, p. 312-313.

70. CEAAC, Fonds 47, Pascal GÉLINAS, « Où s'en va la religion ? », Télé-Publik, collègue de Bathurst, s.d., vidéocassette, 27 minutes.

qu'elle a connues. Encore aujourd'hui on retrouve nombre de gens qui ont été littéralement brisés par les rouages de cette institution. [...] On a été mesquin, on a étouffé de belles énergies (par exemple les Pères Ouvriers) par peur de ne pas faire tel qu'il était écrit dans l'Évangile. Je me demande des fois si on a vraiment cru au Christ. [...] L'Église est pleine de *radoteux* qui ne répètent que ce qu'ils ont entendu ou lu⁷¹.

71. «La nouvelle Église d'un ex-curé», *Ven'd'Est*, 36 (mars-avril 1990), p. 28.